Actuel cidj
2.71
2019

© Kzenon / Adobestock

Médecin

Depuis 10 ans, on observe une baisse du nombre de médecins généralistes. Certaines régions connaissent une véritable pénurie. Ce secteur offre donc de belles perspectives d'emploi. En 2019, 8 811 places sont offertes en 2e année de médecine, contre 8 205 en 2018.

DE BONNES PERSPECTIVES D'EMPLOI

MÉTIER qui recrute

Certaines régions de France sont confrontées à une pénurie de médecins

AUGMENTATION DU NUMÉRUS CLAUSUS

8 811

places offertes en 2019 en médecine, soit 606 places de plus qu'en 2018

Source : ministère de la Santé

RÉUSSITE EN PACES

Un bachelier sur 3 réussit le concours après une ou deux années de Paces

Source : MENESR

Réforme

À partir de la rentrée 2020, la Paces (première année commune aux études de santé) sera supprimée. L'accès aux études de santé restera néanmoins sélectif.

Secteur et emploi

La France risque une pénurie de médecins

Les nombreux départs en retraite et les fermetures de cabinets devraient permettre le recrutement massif de jeunes médecins. Les étudiant·e·s en médecine n'ont donc aucun souci à se faire. *Voir liste 1 du carnet d'adresses.*

Augmentation du numerus clausus

Avec 226 219 médecins exerçant une activité en 2018, les Français sont plutôt bien pourvus en personnel médical. Mais face au vieillissement de la population et aux nombreux départs en retraite des médecins dans les années à venir, la France risque de manquer de praticiens.

D'après le conseil national de l'ordre des médecins, il y aurait depuis 2010 une baisse du nombre de médecins en activité régulière, notamment en ce qui concerne la médecine généraliste. Par ailleurs, 28 % des postes à temps plein ne seraient pas pourvus à l'hôpital au 1er janvier 2018. Les spécialités comme la radiologie, l'ophtalmologie, la médecine du travail, l'oncologie, l'anesthésie-réanimation manquent de médecins à temps plein.

Afin de lutter contre les déserts médicaux, le gouvernement a décidé d'augmenter le numerus clausus qui fixe chaque année le nombre d'étudiants admis en médecine. En 2018, il passe à 8 205 places pour le concours d'entrée en 2e année.

Des disparités selon les régions

Ouvrir un cabinet est plus difficile dans le Sud que dans le Nord de la France. Les petits hôpitaux de province sont aussi beaucoup moins sollicités que ceux des grandes villes. Des dispositions ont été prises pour inciter les jeunes diplômés à s'installer dans les régions rurales qui manquent de professionnels de santé : aides financières à l'installation, prêts de logement…

Contrat d'engagement de service public

Avec le contrat d'engagement en service public (CESP), le gouvernement propose une aide financière de 1 200 € brut par mois (en plus de la rémunération d'externe et compatible avec une bourse), aux étudiants et internes dès la 2e année de médecine. En échange, les bénéficiaires du contrat d'engagement de service public s'engagent, pendant une période égale à celle du versement de l'allocation (soit 2 ans au minimum), à exercer dans une zone où l'offre médicale fait défaut ou à choisir une spécialité moins représentée. En 2018-2019, 303 contrats d'engagement de service public étaient proposés aux étudiants en médecine et 258 pour les internes.

Paris Med

Les loyers élevés et la hausse du coût de la vie dans la capitale ont également provoqué une certaine désertification de médecins à Paris. D'ici à 2020, certains arrondissements pourraient perdre près de la moitié de leurs professionnels de santé en secteur 1. La Ville de Paris propose une aide financière à l'installation des professionnels de santé appelée « Paris Med ». En contrepartie, les professionnels s'engageront à exercer en secteur 1 et à s'implanter localement pour une durée minimum de 3 ans, dans l'un des quartiers sélectionnés. Ils mèneront par ailleurs, dans le cadre du cabinet, des actions de santé publique sur le territoire parisien : prévention et dépistage, participation à la permanence des soins ambulatoires, éducation thérapeutique du patient…

http://parismed.paris.fr

Développement des maisons de santé

De nouveaux modes d'exercice sont également encouragés, comme la pratique en maisons de santé plurisdisciplinaires associant sur un même site des médecins, des kinés, des infirmières, des pharmaciens, des orthophonistes, des psychologues… Beaucoup sont situées en milieu rural.

À LIRE AUSSI

Les métiers de la santé n° 2.7
Chirurgien·ne-dentiste et assistant·e dentaire n° 2.721
Pharmacien·ne et préparateur·trice en pharmacie n° 2.731
Sage-femme n° 2.742
Masseur·se-kinésithérapeute n° 2.7522

Plusieurs modes d'exercice

Salarié·e ou libéral·e, généraliste ou spécialiste, le ou la médecin peut travailler au sein de nombreux secteurs d'activité. Parmi les quelque 226 219 médecins en France, 103 335 travaillent en libéral, 69 300 comme salarié·e·s hospitalier·ère·s et 27 155 comme salarié·e·s dans d'autres types de structures.

En libéral

Cinq médecins sur 10 travaillent uniquement en libéral. C'est le cas de près de 35 % des spécialistes et de 70 % des généralistes. Il leur arrive cependant d'assurer des vacations dans des centres de santé ou à l'hôpital, en plus de leurs consultations privées.

Recevoir les patients dans son cabinet a plusieurs avantages : être son propre patron, gérer soi-même son emploi du temps, suivre ses patients plus longtemps et bénéficier de meilleurs revenus. Mais l'exercice libéral a aussi ses contraintes : poids de l'emploi du temps (peu de congés), de la gestion administrative (prise de rendez-vous, comptabilité…) et des investissements financiers (loyer, matériel…). Pour alléger ces charges, les jeunes médecins ont tendance à s'installer à plusieurs.

L'État ou les collectivités locales ont aussi mis en place des aides (primes à l'installation, exonérations fiscales…) destinées à faciliter l'installation en zone rurale.

Dans tous les cas, le Conseil de l'ordre peut aider à choisir un lieu d'exercice. Il délivre des informations sur les besoins régionaux et des conseils pratiques.

www.conseil-national.medecin.fr

Salarié·e à l'hôpital

1 médecin sur 3 est salarié d'un centre hospitalier public ou privé. C'est le cas de 40 % des spécialistes. Comme pour l'exercice en libéral, le salariat a ses aspects positifs et négatifs. Pour les avantages, citons la possibilité de travailler en équipe pluridisciplinaire, de bénéficier des avancées médicales et des techniques nouvelles, de faire évoluer sa carrière.

Dans le public, il est possible d'avoir un statut de contractuel ou de devenir praticien hospitalier (sur concours), ce qui permet d'évoluer vers l'enseignement et la recherche au sein des centres universitaires. Cependant, les conditions de travail ne sont pas faciles : manque de moyens, gardes la nuit et le week-end, revenus plus modestes qu'en exercice libéral…

MÉDECINS ÉTRANGER·ÈRE·S

Par manque de praticiens en médecine d'urgence, chirurgie, psychiatrie et autres spécialités, certains hôpitaux emploient des médecins étrangers. Ils sont plusieurs milliers à être embauchés, mais sous contrat précaire et bien moins rémunérés que leurs collègues français…

Autres salarié·e·s

En France, 27 155 médecins sont salariés non hospitaliers et exercent dans des secteurs très divers.

Recherche

Les organismes de recherche (Inserm, Institut Curie, Institut Pasteur…) recrutent des médecins, à condition qu'ils aient complété leur cursus par un master recherche suivi d'un doctorat, voire d'un postdoctorat. Les métiers sont passionnants, mais les postes sont rares et les concours difficiles.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de la recherche n° 2.817*.

Industrie pharmaceutique

C'est un secteur en croissance qui embauche des médecins chercheurs pour des études cliniques et en recherche et développement. Mais, pour faire face à la concurrence des pharmaciens et des ingénieurs chimistes, il faut une formation complémentaire (Desc de pharmacologie, par exemple).

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Pharmacien·ne et préparateur·trice en pharmacie n° 2.731*.

Centres d'analyses privés

Le médecin biologiste encadre les techniciens de laboratoire. Les postes sont ouverts aux titulaires d'un DES biologie médicale.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de la biologie n° 2.841*.

Administration

Les caisses primaires d'assurance-maladie recrutent sur concours des médecins afin de veiller à l'utilisation des fonds, de contrôler les allocataires et les professionnels. L'Éducation nationale recrute des médecins scolaires (sur concours), et des places sont également à prendre dans les ministères (Santé, Justice, Défense…), sans oublier la fonction publique territoriale (dispensaires, maisons de retraite, crèches…).

Pour plus de détails sur ces recrutements, reportez-vous directement aux sites des organismes concernés ou des ministères.

> Cf. dossiers Actuel-Cidj *Travailler dans la fonction publique d'État n° 2.01* ; *Travailler dans la fonction publique territoriale n° 2.02* ; *Travailler dans la fonction publique hospitalière n° 2.03*.

Médecine d'urgence et humanitaire

Grande disponibilité, dévouement, santé physique et morale à toute épreuve ! La médecine d'urgence, qui accueille 24h/24 des patients en danger ou en situation de détresse, fait travailler des urgentistes de jour comme de nuit. En revanche, les missions proposées par les organismes humanitaires (Médecins sans Frontières, Médecins du Monde…) sont de courte durée (de 6 mois à 2 ans), en France comme à l'étranger.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de l'humanitaire n° 2.09*.

OFFICIER·ÈRE MÉDECIN DANS L'ARMÉE

L'armée recrute des médecins ou des pharmaciens militaires via l'Esa (École de santé des armées). Le concours d'entrée est ouvert aux bacheliers, à ceux qui ont effectué une Paces (1re année) ou en fin de 2e année (1 500 candidats environ pour 105 places par an). Les études durent 9 ans et se font à l'université de médecine de Lyon. Les étudiants reçoivent une formation militaire complémentaire. Pendant toutes leurs études, ils sont nourris, logés et rémunérés.

www.defense.gouv.fr/sante

Métiers

Généraliste ou spécialiste ?

La réglementation actuelle des études médicales permet aux étudiant·e·s de se spécialiser dans 44 spécialités médicales ou chirurgicales. Elles peuvent concerner une partie de l'organisme (le cœur pour le·la cardiologue), un type de patients (les enfants pour le·la pédiatre) ou une technologie (l'imagerie médicale pour le·la radiologue)…

Médecin généraliste

Lorsqu'il est installé en libéral, en ville comme en zone rurale, le généraliste est le premier interlocuteur médical des patients.

Face aux problèmes de santé (maladie, blessure, choc psychologique…), le médecin doit faire un diagnostic sur la base d'éléments multiples : interrogatoire clinique, auscultation sous forme d'examen, palpation, prise de tension, explorations fonctionnelles… Des examens complémentaires (radiographies, analyses…) peuvent être nécessaires. Au vu des résultats, un traitement peut être prescrit et des soins prodigués.

Le généraliste assure le suivi des vaccinations et le bilan de santé des enfants. Il peut aussi, en toutes circonstances, apporter assistance à une vie en péril. En libéral, il peut recevoir tous les jours de nombreux patients, ce qui implique une grande amplitude horaire.

Dans la plupart des cas, le praticien partage sa journée ou sa semaine en visites à domicile et en réception à son cabinet. Il peut faire aussi des vacations auprès de services sociaux ou à l'hôpital. Salarié ou libéral, des gardes de nuit ou de week-end peuvent lui être imposées.

Qu'un médecin soit généraliste ou spécialiste, il doit être inscrit auprès du Conseil national de l'ordre des médecins pour exercer.

www.conseil-national.medecin.fr

Salaire brut mensuel débutant : 3 000 € environ.

Formation : cursus de 6 ans + 3 ans de spécialisation en médecine générale.

Anesthésiste-réanimateur·trice

L'anesthésiste endort les patients qui subissent une opération chirurgicale. L'anesthésie peut être locale ou générale. Il assiste le chirurgien, surveille l'état de l'opéré au réveil et atténue les douleurs postopératoires. Il peut également intervenir en urgence, par exemple dans le cas d'altération des fonctions vitales.

Formation : cursus de 6 ans + 4 ans de spécialité.

COMBIEN GAGNE UN·E SPÉCIALISTE ?

En début de carrière, le salaire brut d'un médecin spécialisé dépend à la fois de sa spécialité et de ses conditions d'exercice, en libéral ou à l'hôpital, par exemple. Il peut ainsi varier de 3 000 à 4 000 €, et atteindre jusqu'à 8 500 € en cours de carrière.

Cardiologue

Essoufflements, douleurs thoraciques, palpitations, infarctus… Les maladies cardio-vasculaires constituent une des premières causes de mortalité en France. C'est dire l'importance du travail du cardiologue, toujours à l'affût des innovations techniques et thérapeutiques.

Formation : cursus de 6 ans + 4 ans de spécialité.

Témoignage
I. Alfonsi, médecin généraliste

La première raison de pratiquer la médecine doit rester celle de vouloir accompagner les gens au mieux en ce qui concerne leur santé physique et mentale. J'insiste sur le côté mental car il fait partie intégrante de l'examen clinique. Il est important de garder en tête la dimension humaine : nous devons prendre le temps d'écouter le patient, afin de mieux le connaître. Le métier peut être chronophage. Il permet une remise en question et une implication quotidiennes enthousiasmantes. C'est un métier inestimable avec un salaire plus que confortable pour un praticien installé en ville.

Chirurgien·ne

Greffe de rein ou ablation de l'appendicite ? Le chirurgien officie au bloc opératoire d'un hôpital ou d'une clinique. Entouré de son équipe médicale, il réalise toutes sortes d'interventions chirurgicales : réparation de traumatismes, traitement d'infections, pose de prothèses…

La profession se décline en de nombreuses spécialités : neurochirurgie, chirurgie cardiaque, digestive, urologique, stomatologique, esthétique…

Formation : cursus de 6 ans + 5 ans de spécialité chirurgicale, voire 2 ans de clinicat.

Dermatologue

Le dermatologue est spécialisé dans le traitement des maladies de la peau et des muqueuses (acné, eczéma, verrue, allergie au soleil, cancer de la peau…). Il effectue également des actes esthétiques (peeling…).

Formation : cursus de 6 ans + 4 ans de spécialité.

Endocrinologue

Ce médecin est un spécialiste des hormones. Certains troubles comme les troubles de la puberté (tardive ou précoce), de la ménopause, les problèmes de fécondité ou de stérilité peuvent être liés à des problèmes hormonaux. Il étudie également les dysfonctionnements de la thyroïde ou du métabolisme (problème de surpoids, obésité, cholestérol).

Formation : cursus de 6 ans + 4 ans de spécialité.

Gastro-entérologue

Le gastro-entérologue traite tous les troubles de l'appareil digestif, de la bouche à l'anus, en passant par l'estomac, les intestins, le foie, le pancréas (cirrhose, hépatite, calcul biliaire, reflux gastro-œsophagien, cancer du côlon…).

Formation : cursus de 6 ans + 4 ans de spécialité.

Gérontologue

Ce médecin est un spécialiste des maladies liées à la vieillesse (troubles de la mémoire, handicaps…). Il peut travailler en hôpital ou en maison de retraite. La gérontologie, ou gériatrie, est une discipline médicale depuis 2005. Avec le vieillissement de la population, les besoins sont croissants.

Formation : cursus de 6 ans + 3 ans de spécialité.

Gynécologue médical·e / Gynécologue obstétricien·ne

En cabinet ou à l'hôpital, le gynécologue médical assure le suivi des patientes et parturientes : soins, contraception, aide à la procréation…

De son côté, le gynécologue obstétricien, spécialiste des grossesses pathologiques, exerce principalement à l'hôpital, en service maternité.

Formation : cursus de 6 ans + 4 ans de gynécologie médicale ou 5 ans de gynécologie obstétrique.

Médecin du sport

Rattaché à une fédération ou à un club, le médecin du sport veille à la bonne santé des athlètes, en évaluant notamment leur résistance à l'effort. Il soigne aussi les tendinites, les entorses, les contractures… Il peut aussi travailler en libéral.

Formation : cursus de 6 ans + 3 ans de médecine générale + certificat de capacité en médecine et en biologie du sport.

Médecin du travail

Accès des travailleurs handicapés, ergonomie du matériel, interdiction des matières dangereuses… Rattaché à une association interentreprises, le médecin du travail est le garant des bonnes conditions de travail. À lui d'écouter les salariés et de conseiller les employeurs.

Formation : cursus de 6 ans + 4 ans de spécialité.

Médecin légiste

Le médecin légiste est avant tout saisi par la justice pour une autopsie en cas de décès d'origine criminelle, mais la plupart du temps ses patients le sollicitent pour des bilans traumatiques suite à un accident ou des coups et blessures, à des faits de viols, d'abus sexuels, ou pour une évaluation des séquelles. C'est lui qui indique le degré de préjudice corporel.

Le médecin légiste travaille dans une morgue d'hôpital ou d'institut médico-légal, mais aussi directement sur la scène d'un crime ou d'une agression. Un bon équilibre nerveux et mental est requis pour exercer ce métier.

Formation : cursus de 6 ans + 4 ans de spécialité.

Médecin scolaire

Le rôle du médecin scolaire est surtout préventif. Il contrôle l'état de santé des élèves afin de repérer des troubles physiques, alimentaires, psychologiques, voire des mauvais traitements.

Formation : cursus de 6 ans + 3 ans de médecine générale + concours organisé par le ministère de l'Éducation nationale.

Neurologue

Spécialiste du cerveau et de tout le système nerveux, le neurologue soigne autant les migraines et les pertes de mémoire que les maladies touchant le système nerveux central (épilepsie, sclérose en plaques, Alzheimer…). Cette spécialité est actuellement en plein développement.

Formation : cursus de 6 ans + 4 ans de spécialité.

Nutritionniste

Spécialiste de la nutrition, le nutritionniste est un médecin qui prend en charge des patients dont les maladies sont liées à l'alimentation. Sa principale mission consiste à prévenir et dépister des maladies de la nutrition, telles que l'obésité, le diabète, le surpoids ou encore les intolérances alimentaires. Le nutritionniste prend également en charge des patients ayant des troubles du comportement alimentaire : anorexie, boulimie… À ne pas confondre avec le diététicien qui est un technicien de l'alimentation.

Formation : cursus de 6 ans + choix entre 2 voies : internat de spécialité endoctrinologie-diabétologie ou diplôme universitaire de nutrition. Dans les deux cas, la formation peut être complétée par un diplôme d'études spécialisées complémentaires (Desc).

> Pour le métier de diététicien·ne, cf. dossier Actuel-Cidj *Diététicien·ne n° 2.743*.

Ophtalmologiste

L'ophtalmologiste s'occupe de toutes les pathologies concernant les yeux. Spécialiste de la vue, il corrige le strabisme, la myopie ou l'hypermétropie à l'aide de lunettes ou de lentilles adaptées. C'est lui aussi qui opère une myopie ou une cataracte au laser. Il dépiste également des maladies ou des dysfonctionnements comme le diabète ou l'hypertension.

Formation : cursus de 6 ans + 5 ans de spécialité.

Oto-rhino-laryngologiste (ORL)

Spécialiste du nez, de la gorge et des oreilles, l'ORL soigne et opère les amygdales, les cordes vocales, le larynx et l'oreille interne.

Formation : cursus de 6 ans + 5 ans de spécialité.

Pédiatre

Spécialiste des tout-petits, le pédiatre assure en cabinet le suivi médical des enfants : vaccins, développement psychomoteur, croissance. Il exerce également à l'hôpital, notamment en maternité. Il évalue, par exemple, les réflexes, la position des hanches ou la mobilité des nouveau-nés.

Formation : cursus de 6 ans + 4 ans de spécialité.

MÉDECINES DOUCES

Acupuncture, médecine chinoise, sophrologie, phytoaromathérapie, homéopathie, hypnothérapeutie… Les médecines douces ou « différentes » sont nombreuses. Cf. dossier Actuel-Cidj *Les formations aux médecines alternatives n° 2.714.*

Psychiatre

« Médecin de l'âme », le psychiatre reçoit en consultation des patients souffrant de troubles psychiques : dépression, anorexie, schizophrénie, troubles obsessionnels compulsifs… Il peut associer les approches psychothérapeutique, psychanalytique (analyses) et thérapeutique (antidépresseurs, anxiolytiques, neuroleptiques). À ne pas confondre avec le psychologue, qui n'est pas médecin et ne prescrit aucun médicament.

Formation : cursus de 6 ans + 4 ans de spécialité.

> Pour le métier de psychologue, cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de la psychologie n° 2.64*.

Radiologue

Le radiologue est un médecin spécialiste des techniques de l'imagerie médicale : clichés radio, IRM, échographies et scanners. Il s'appuie sur l'imagerie médicale pour repérer les fractures, bronchites, fibromes et autres affections. C'est sur son diagnostic que le médecin généraliste s'appuiera pour prescrire les soins adaptés.

Formation : cursus de 6 ans + 4 ans de spécialité.

Réanimateur·trice médical·e

Le réanimateur médical travaille exclusivement à l'hôpital. Il prend en charge rapidement des patients victimes d'affections graves mettant en jeu leur vie. Contrairement à ce que l'on peut penser, si le réanimateur travaille dans l'urgence, son métier ne se limite pas aux accidents de la route ou aux blocs opératoires. Ce médecin peut soigner des comas, des complications de maladies chroniques comme le diabète, des insuffisances respiratoires… Le réanimateur doit parfois prendre des décisions difficiles comme l'arrêt des soins lorsqu'ils semblent vains.

Formation : cursus de 6 ans + 3 ans de spécialité.

Rhumatologue

Spécialiste du squelette, des tendons et des muscles, le rhumatologue intervient en cas de maladies liées aux articulations, à la colonne vertébrale et aux os (arthrose, ostéoporose, rhumatismes, sciatique, mal de dos…).

Formation : cursus de 6 ans + 4 ans de spécialité.

Études et diplômes

Rentrée 2020 : fin de la Paces

La réforme des études de santé est en cours d'élaboration au moment de la rédaction de ce dossier. Ci-dessous se trouvent présentées les grandes lignes directrices de la réforme qui devraient être adoptées à la rentrée 2020.

Deux voies d'accès pour les études de santé

La Paces (première année commune aux études de santé) sera supprimée à la rentrée 2020. L'accès à la formation en médecine sera remanié, notamment pour diversifier les profils accédant aux études de santé.

Deux possibilités d'intégrer la 2e année de médecine sont prévues :

- une première année « portail santé » avec une majeure santé,
- ou une licence dans un domaine (droit, mathématiques, informatique…) avec une mineure santé.

Ces deux dispositifs seraient accessibles après le bac, via la plateforme Parcoursup.

Chaque étudiant aurait 2 chances maximum de pouvoir accéder en 2e année de médecine, une inscription valant une chance.

Pour ceux qui ont intégré la Paces à la rentrée 2019, un dispositif transitoire devrait être mis en place pour leur permettre de redoubler en cas d'échec.

Première année « portail santé »

Le portail santé proposerait des enseignements axés sur la santé qui compteraient pour 50 ECTS. Les 10 ECTS restants seraient consacrés à des enseignements dans des domaines divers (informatique, droit, économie…).

Le redoublement n'étant pas permis à la fin de cette année, les étudiants qui ne répondent pas aux critères d'admission en 2e année de médecine mais ayant validé 60 ECTS pourraient s'orienter en licence 2 dans l'un des domaines étudiés.

Licence avec une mineure santé

Pour intégrer la 2e année de médecine, les étudiants auraient également la possibilité de s'inscrire en licence dans un domaine donné (variable selon les universités) et de suivre une mineure santé qui compterait pour 10 à 20 ECTS. Ils pourraient présenter leur candidature en fin de L1, de L2 ou de L3.

Suppression du numerus clausus

Les modalités de sélection pour entrer en 2e année de médecine sont en cours d'élaboration au moment de la rédaction de ce dossier.

Même si le numerus clausus est amené à disparaître à la rentrée 2020, l'accès aux études de santé restera très sélectif. Chaque année, le nombre d'admis serait déterminé par les universités en accord avec l'Agence régionale de santé selon les besoins et les capacités de formation sur le territoire.

Fin des expérimentations Paces adaptée et Alter Paces

Lorsque la réforme entrera en vigueur à la rentrée 2020, il sera mis fin aux dispositifs expérimentaux, comme la Paces adaptée ou Alter Paces, instaurés depuis 2015. Les universités pourraient récupérer des éléments de ces dispositifs pour mettre en place la licence avec une mineure santé.

Les étudiants en Alter Paces ou Paces adaptée durant l'année 2019-2020 pourront accéder à la 2e année de médecine. S'ils échouent aux critères d'admission, ils pourraient se diriger vers une L2 et retenter leur chance par la suite.

Suppression des épreuves classantes nationales

Les épreuves classantes nationales informatisées qui interviennent en fin de 6e année devraient être remplacées par un examen des connaissances en fin de 5e année et une évaluation des compétences cliniques et relationnelles en fin de 6e année. Les étudiants qui entreront en 4e année à la rentrée 2020 devraient être concernés par ces nouvelles modalités d'accès au 3e cycle.

Paces : une 1re année pour préparer le concours

Si vous souhaitez faire des études de médecine, vous devez, en 2019 encore, vous inscrire en Paces (première année commune aux études de santé). Cette année est commune aux études de médecine, d'odontologie (dentaire), de pharmacie et de maïeutique (sage-femme). Les études de médecine ne commencent véritablement qu'en 2e année.

Une année très exigeante

L'année de Paces se déroule à l'université, avec des cours magistraux en amphithéâtre rassemblant plusieurs centaines d'étudiants et des enseignements dirigés réalisés en plus petits groupes. Le programme est composé de sciences fondamentales (biologie, physique, chimie, pharmacologie…), de sciences médicales (anatomie, histologie, embryologie, physiologie…) et de sciences humaines et sociales (histoire de la médecine, psychologie médicale, éthique).

L'approche est théorique et nécessite beaucoup d'apprentissages par cœur et un énorme investissement. À côté des enseignements à l'université qui occupent 25 à 30 heures par semaine, vous devrez fournir un important travail personnel pour vous préparer au concours, très sélectif (les taux de réussite varient entre 12 et 27 %).

Le nombre de places par filière pour être admis en 2e année est fixé chaque année par un arrêté ministériel : c'est le **numerus clausus**. Ces places sont ensuite réparties sur les différentes universités.

En 2019, le nombre d'étudiants admis à poursuivre en médecine est fixé à 8811.

> *Voir « Nombre d'étudiant·e·s autorisé·e·s à poursuivre en 2e année de médecine (2018-2019) » en annexe.*

Conditions d'admission

Tous les bacheliers peuvent s'inscrire en Paces, mais pour avoir le plus de chances de réussite du concours de fin d'année, mieux vaut avoir un profil scientifique. Il est donc conseillé de passer par une terminale à dominante scientifique, d'avoir une moyenne solide en sciences et mathématiques et de décrocher le bac avec mention.

La procédure d'admission passe par le portail Parcoursup.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Parcoursup : mode d'emploi n° 1.61*.

Conseil
Comment choisir votre université ?

Informez-vous sur le contenu et le coefficient des matières. Il y a des dominantes à considérer selon vos centres d'intérêt. Certaines sont plus scientifiques que d'autres. La stratégie pour formuler vos vœux sur Parcoursup doit surtout se construire par rapport à votre plan B, en sachant comment rebondir en cas d'échec en Paces tout en préservant votre objectif et projet professionnel (passerelles vers une école d'ingénieurs, dispositif pour rejoindre la 2e année de médecine, etc.).

Valérie Deflandre, conseillère au CIDJ

Filière en tension

La Paces fait partie des filières universitaires les plus demandées par les bacheliers. Un pourcentage maximum d'étudiants ne provenant pas de l'académie dans laquelle est située la formation est fixé. Depuis 2019, les 3 académies d'Île-de-France (Créteil, Paris, Versailles) ne forment plus qu'une seule région académique. Il est fortement conseillé aux lycéens qui candidatent à une Paces hors de leur académie de formuler aussi un vœu pour une formation de Paces de leur académie.

Île-de-France : pour mieux réguler l'entrée en Paces en Île-de-France, le vœu « Paces Île-de-France » sur Parcoursup comporte 7 sous-vœux correspondant aux différentes UFR médicales franciliennes. Ce vœu « Paces Île-de-France » ne compte que pour un vœu parmi les 10 vœux possibles et les sous-vœux formulés dans le cadre du vœu « Paces Île-de-France » ne sont pas décomptés dans le nombre total de sous-vœux autorisé dans le cadre des vœux multiples. Il est donc fortement conseillé de faire plusieurs sous-vœux. Ces règles pour postuler à Paces Ile-de-France concernent tous les lycéens quelle que soit leur origine géographique.

ÉTUDIANT·E·S ÉTRANGER·ÈRE·S

Les étudiants étrangers hors Espace économique européen doivent se préinscrire entre début décembre et fin janvier en passant par les services consulaires français de leur pays, ou directement par le service des inscriptions des universités s'ils ont une carte de séjour d'au moins 1 an.

www.campusfrance.org

Une première sélection à la fin du 1er semestre

La Paces est organisée en 2 semestres. Le premier semestre est le même pour tous, quelle que soit la filière envisagée.

À la fin du 1er semestre, les universités organisent la **première partie du concours**. Les épreuves de QCM (questionnaires à choix multiples) portent sur les acquis du 1er semestre et donnent lieu à un classement des étudiants : les 85 % les mieux classés peuvent poursuivre l'année de Paces. Ils doivent se positionner sur le ou les concours qu'ils présenteront à la fin du 2d semestre : médecine, pharmacie, chirurgie dentaire, sage-femme.

Les 15 % les moins bien classés (selon les universités) doivent obligatoirement **se réorienter** vers d'autres formations.

2e semestre : 2e partie du concours

Au second semestre, la majorité des cours reste commune, l'autre est spécialisée en fonction de la ou des filières du concours que l'on a choisi de présenter.

À la fin du 2e semestre a lieu la **2e partie du concours** (QCM + épreuves rédactionnelles). Quatre concours distincts sont organisés : médecine, pharmacie, chirurgie dentaire, sage-femme. Vous pouvez présenter de 1 (c'est le cas de la grande majorité des étudiants) à 4 concours.

Au total, seul 1 étudiant sur 3 passe en 2e année d'études de santé après 1 ou 2 années de Paces. Une proportion qui peut être encore plus faible selon la filière visée et l'université.

Préparations au concours

De nombreux étudiants suivent, en plus des cours en Paces, des prépas privées ou du tutorat à l'université pour augmenter leurs chances de réussite au concours.

Préparation annuelle ou semestrielle, remise à niveau, stage de prérentrée, soutien à la carte, les formules sont nombreuses. Les tarifs en vigueur peuvent varier de 350 à 4 000 € pour 6 mois et de 650 à 8 000 € pour l'année.

Les prépas privées sont beaucoup plus chères que celles des universités. Avant de se lancer, mieux vaut bien s'informer !

ÊTES-VOUS FAIT·E POUR LA PACES ?

Testez-vous pendant l'année de terminale. Pendant 3 semaines, travaillez 60h par semaine sans télévision, sans Facebook, sans Internet, sans téléphone portable…

Vous avez tenu le choc et êtes devenu·e le·la premier·ère de votre classe ? Vous avez le profil pour la Paces.

Vous êtes moyen·ne/bon·ne malgré le rythme, vous aurez du mal en Paces, mais rien n'est impossible.

Vous êtes épuisé·e et n'avez pas du tout tenu le rythme : difficile de vous voir réussir en Paces.

Dites-vous qu'il faudra tenir ce rythme pendant 13 semaines au premier semestre et 13 autres semaines au second semestre.

Bien réussir sa 1re année

Quelques conseils pour bien gérer cette année très intense en charge de travail et en tension :

Choisissez une université proche de chez vous. Car, avec 10 à 12h de travail par jour, il ne faut pas perdre de temps dans les transports.

Prenez des vacances pour vous reposer du bac et vous ressourcer avant cette année marathon. Ne commencez pas l'année de Paces déjà fatigué·e. En revanche, 2 à 3 semaines avant le début de la Paces, commencez les révisions des cours de physique/chimie de terminale. Les tutorats organisent en général une pré-rentrée fin août. C'est aussi l'occasion de prendre vos marques dans l'université.

Volonté, assiduité et organisation : pour réussir en Paces, la volonté est un facteur clé ! Il est très important d'être d'une grande régularité dans le travail car le retard pris se rattrape difficilement. Il faut aller à tous les cours, se fixer un planning de travail hebdomadaire et se faire accompagner par le tutorat ou par une prépa privée et travailler en petit groupe.

Une vie saine incontournable : mangez bien et dormez assez. Pour décompresser, aménagez-vous une soirée par semaine pour faire du sport par exemple.

Que faire en cas d'échec en Paces ?

Près de 80 % des étudiant·e·s inscrit·es en 1re année de médecine ne sont pas admis·es à passer en 2e année. Les universités offrent la possibilité de se réorienter vers une autre filière dès la fin du 1er semestre de Paces. Il est possible, dans certains cas, de bénéficier d'équivalences.

Dès le début du 1er semestre

Beaucoup d'étudiants s'inscrivent en Paces avec l'idée de poursuivre en médecine mais se rendent vite compte qu'ils ne sont pas faits pour ça. Mieux vaut donc anticiper et prévoir un autre plan avant le début de l'année afin de ne pas perdre votre temps. Informez-vous auprès des conseillers d'orientation de votre lycée qui pourront vous aider à choisir une autre orientation au cas où celle-ci ne marcherait pas. Il est possible de changer d'orientation dès le début du 1er semestre à l'université.

En fin de 1er semestre

Si vous n'avez pas obtenu une moyenne suffisante à la 1re partie du concours qui a lieu en fin de 1er semestre, votre université vous proposera une réorientation. Les universités ont mis en place des passerelles vers d'autres formations. Vous pouvez ainsi bifurquer, sans perdre une année, vers une licence de biologie, par exemple, ou vers une tout autre filière, en fonction des formations offertes par votre université.

En fin de Paces

Si vous avez raté le concours, plusieurs possibilités s'offrent à vous. Tout dépend des résultats obtenus.

- **Si vos résultats au concours sont honorables**, avec une moyenne supérieure à 8/20, un redoublement vaut la peine d'être tenté. Sauf dérogation exceptionnelle, vous n'avez droit qu'à deux tentatives. Cependant, les chances de réussir sont 4 fois plus élevées que pour un nouvel inscrit.

- **Si vous n'avez pas obtenu une moyenne suffisante au concours**, plutôt que de redoubler, il est peut-être préférable de vous réorienter. Vous pouvez intégrer (dans votre université ou dans une autre) des licences proches du domaine de la santé : sciences de la vie, Staps (sciences et techniques des activités physiques et sportives), carrières sanitaires… Dans tous les cas, mieux vaut choisir une filière qui vous permette de bénéficier de la reconnaissance des UE (unités d'enseignement) validées pendant la Paces. Les possibilités d'équivalences et la conservation de certains crédits ECTS d'une filière à l'autre dépendent des universités.

- **Si vous faites partie des reçus-collés**, c'est-à-dire que vous avez obtenu la moyenne (10/20) ou plus, sans pour autant décrocher une place au concours, vous pouvez faire valoir vos résultats pour obtenir une équivalence vous permettant d'entrer directement en 2e année (L2) de certaines licences (biologie, physique, santé, économie…). Attention, il faut déposer les dossiers d'équivalence dès les résultats du concours. Les demandes sont examinées au cas par cas.

Tripler sa Paces ?

Vous n'avez normalement que 2 chances pour tenter le concours. Vous pouvez cependant, sous certaines conditions tripler votre année.

Cependant, avant de vous lancer dans une demande de dérogation pour tripler votre année de Paces, demandez-vous si vous vous sentez le courage de travailler avec acharnement pendant encore 1 an.

Vous pouvez faire une demande de dérogation si vous avez eu des problèmes médicaux, si vous avez eu un accident, si vous avez vécu un drame familial ou si vous avez terminé dans les premiers ajournés. Les dérogations sont accordées en fonction des places disponibles.

SE RÉORIENTER PLUS TÔT

Certaines universités volontaires proposent une réorientation précoce des étudiants dès les premières semaines du cursus. Entre fin octobre et mi-novembre, une série d'évaluations portant sur les cours de la rentrée permettent de mesurer les chances de réussite au concours. Les 15 % d'élèves les moins bien classés sont réorientés vers d'autres licences de leur choix. Les 15 % dont les résultats sont juste au-dessus pourront rester dans la course ou être réorientés à leur convenance.

Se tourner vers le paramédical

Si vous restez malgré tout attiré par la médecine pourquoi ne pas envisager une profession paramédicale ?

Certaines formations paramédicales (psychomotricien, ergothérapeute, technicien de laboratoire médical, pédicure-podologue) peuvent admettre en 1re année des étudiants sélectionnés à partir des listes de classement au concours de fin de Paces.

L'École supérieure d'**ostéopathie** de Marne-la-Vallée propose aux reçus-collés d'entrer en 1re année en bénéficiant de dispenses pour certains cours.

Pour devenir **infirmier**, si vous êtes reçu-collé (10/20) à la fin de la Paces, vous serez dispensé des épreuves écrites d'admissibilité au concours. Vous passez seulement un entretien portant sur votre motivation et l'actualité sanitaire et sociale. Préparez bien vos arguments, car devenir infirmier par défaut n'est pas très bien vu du jury !

BTS et DUT

Les BTS et DUT permettent d'accéder à des métiers liés à la santé comme l'optique ou la diététique.

Normalement, en BTS, il n'y a pas de passerelles possibles avec la Paces, mais certaines structures, comme l'Institut supérieur d'optique (ISO) de Lille, proposent aux étudiants en réorientation d'intégrer en février le BTS opticien-lunetier en 18 mois.

En fonction des places accordées, du dossier scolaire et d'un entretien, vous pourrez tenter d'intégrer certains DUT. Par exemple, les DUT génie biologique de Lille accepte en 2e année les reçus-collés.

Écoles d'ingénieurs

Les écoles d'ingénieurs multiplient les possibilités pour accueillir les étudiants en échec de Paces. Elles les accueillent à des moments clés pour des prépas destinées à rejoindre leur cursus, sur dossier et entretien :

- en janvier ou mars : c'est le cas de l'ECE Paris, du groupe Isen (Brest, Lille, Toulon), d'HEI à Lille, de l'Esigelec à Rouen, etc. ;
- à la rentrée suivante avec une réorientation en deuxième année de « prépa intégrée » dans le réseau d'écoles d'ingénieurs Polytech.

> *Voir liste 4 du carnet d'adresses.*

Pour en savoir +

Consultez notre sélection de sites et d'organismes de référence en liste 1 du carnet d'adresses.

Études de médécine : 9 à 11 années de formation

Pour exercer en tant que médecin, le diplôme d'État est obligatoire. Il est délivré à l'issue de la formation de médecin, qui dure 9 ans pour les médecins généralistes et 10 ou 11 ans pour les spécialistes. Les études de médecine ne commencent véritablement qu'en 2e année, après la réussite du concours.

2e et 3e années

Après réussite au concours, les étudiants sont admis en 2e année des études médicales. Ils commencent par un stage infirmier de 4 semaines à l'hôpital : prises de sang, toilette des patients…

Côté théorie, les étudiants approfondissent les enseignements abordés en 1re année : anatomie, biochimie, biophysique, physiologie… Ils abordent également de nouvelles matières : sémiologie clinique (étude des signes révélateurs des pathologies), pharmacologie mais aussi des enseignements non médicaux tels que les langues étrangères, l'informatique ou le droit. Les étudiants apprennent également à mener l'examen clinique d'un patient lors de stages à l'hôpital (400h)

L'enseignement est organisé en semestres (2 semestres par année). Le contrôle des aptitudes est organisé à la fin de chaque semestre.

À l'issue de la 3e année, les étudiants obtiennent le diplôme de formation générale en sciences médicales (DFGSM). Incluant 6 semestres de formation (dont les 2 premiers semestres de la Paces), il est reconnu au niveau licence, soit 180 crédits européens (ECTS).

INTÉGRER MÉDECINE APRÈS UN BAC + 5

Les titulaires d'un diplôme national de bac + 5 peuvent intégrer directement la 2e année de médecine, sans passer par la Paces (écoles d'ingénieurs, de commerce, master universitaire…).

4e, 5e et 6e années

Ces 3 années denses permettent d'acquérir une formation médicale complète et de se préparer à l'autre barrage des études de médecine : les ECN (épreuves classantes nationales), clé d'entrée vers l'internat.

Les études du 2e cycle comprennent un tronc commun permettant d'acquérir des compétences telles que poser un diagnostic, savoir communiquer avec les malades et les familles, travailler dans une équipe soignante, apprendre une langue étrangère, savoir se servir de l'informatique, réaliser des recherches…

TRAVAILLER DANS LA RECHERCHE

Environ 10 % des internes de chaque promotion préparent un master recherche, puis un doctorat et un postdoctorat. Ils peuvent bénéficier d'une « année-recherche ».

Ils décrochent ensuite une habilitation à diriger des recherches (HDR) et deviennent enseignants-chercheurs.

Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de la recherche n° 2.817*.

Ces enseignements représentent 80 à 90 % du temps.

Les études comprennent aussi un parcours personnalisé. L'étudiant peut choisir entre diverses disciplines selon son projet professionnel : approfondir ses connaissances dans un domaine médical transversal (éthique, soins palliatifs…), faire de la recherche, s'ouvrir à un autre domaine (droit, économie, management, philosophie, pédagogie…).

Les étudiants effectuent 36 mois de stages et au moins 25 gardes dans différentes spécialités : anesthésie-réanimation, cardiologie, cancérologie, pneumologie, dermatologie, radiologie, urgences. Seuls les stages de médecine générale, de médecine d'urgence et de chirurgie sont désormais obligatoires. Les étudiants deviennent étudiants hospitaliers (anciennement « externes ») et suivent une formation en alternance, à l'hôpital le matin, à la fac l'après-midi.

Ils font partie intégrante des services, sous la surveillance de l'interne et du chef de service, et leurs responsabilités s'accroissent. S'ils ne peuvent faire de prescriptions, ils examinent les patients et remplissent leur dossier médical. Ils effectuent également des gardes. Celles-ci sont rémunérées à hauteur de 52 € brut la garde. Les étudiants perçoivent de 129 à 280 € par mois dès la 4e année.

À chaque fin de stage, l'étudiant devra montrer la bonne acquisition de ses compétences à travers des exposés et/ou des mises en situation clinique avec son référent de stage.

L'étudiant en fin de cursus doit obtenir, en plus des examens réguliers organisés pour contrôler les connaissances durant ces 3 années, un certificat de compétence clinique. Ce certificat est organisé sous la forme d'une épreuve de mise en situation clinique auprès d'un patient ou d'une épreuve de simulation.

À la fin de la 6e année, les étudiants, qui ont validé l'ensemble des unités d'enseignement (UE) et le certificat de compétence clinique, décrochent le diplôme de formation approfondie en sciences médicales (DFASM). Ce diplôme est reconnu au grade de master. En fonction du résultat à cet examen, ils pourront choisir leur spécialité.

Épreuve classante nationale (ECN)

L'ECN est un passage obligatoire pour tous les étudiants de médecine, qu'ils se destinent à la médecine générale ou à une autre discipline. Elle comporte 3 épreuves : analyse (70 %), QCM (20 %), lecture critique d'articles scientifiques (10 %).

On recense au total 44 spécialités. En fonction du rang que les étudiants obtiennent au niveau national, ils choisissent une spécialité et un lieu de formation.

UN SERVICE SANITAIRE POUR LES ÉTUDIANT·E·S EN SANTÉ

Depuis la rentrée 2018, les étudiants en médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique, kinésithérapie et soins infirmiers doivent suivre un module de trois mois incluant une formation sur la prévention avec des thèmes phares : la vie affective sexuelle, les addictions, la nutrition et la promotion de l'activité physique. Les étudiants seront ensuite envoyés dans des établissements (écoles, EHPAD, structures médico-sociales…) afin de mener des actions de prévention auprès de tous ces publics. Le service sanitaire est une matière à part entière intégrée à la formation, il intervient à différents moments du cursus selon la spécialité.

Les spécialités les plus prisées des étudiants sont l'ophtalmologie, la chirurgie plastique, la néphrologie et la dermatologie. En revanche, la médecine du travail, la santé publique et la médecine générale ont moins la cote.

3e cycle

Après ces 6 années d'études commence le 3e cycle des études médicales (de 3 à 5 ans), appelé également internat. Il est accessible après une épreuve classante nationale (ECN). Cet examen est obligatoire pour tous les étudiants en médecine. Il permet, selon le rang de classement obtenu, d'accéder aux différentes spécialités.

Internat

L'internat dure de 3 à 5 ans selon la spécialité choisie : 3 ans pour les médecins généralistes, 4 ans pour la plupart des spécialistes, 5 ans pour les spécialités chirurgicales, la médecine interne et la radiologie.

Ces années d'internat sont organisées en stages de 6 mois, à plein temps à l'hôpital, au sein de plusieurs services. Un futur généraliste, par exemple, doit obligatoirement pratiquer chez un médecin libéral, aux urgences, dans un service de médecine adulte, puis en pédiatrie ou gynécologie.

Intégrés au service hospitalier, les internes acquièrent une certaine autonomie et prennent en charge les externes venus faire leurs premières armes. Salariés, ils perçoivent entre 1 300 et 2 000 € brut par mois (plus les gardes).

Parallèlement, les internes suivent des enseignements théoriques et pratiques et préparent une thèse.

Diplôme d'État de docteur en médecine

En fin de parcours, les internes décrochent un diplôme d'études spécialisées (DES) qui valide leurs compétences. Ils obtiennent le diplôme d'État de docteur en médecine après la soutenance d'une thèse.

Études médicales à l'étranger

Pour éviter la sélection drastique en fin de 1re année de médecine en France, entre 10 000 et 20 000 étudiant·e·s partent chaque année faire leurs études à l'étranger. Toutefois, cette option n'est pas forcément simple et les possibilités se restreignent. En Suisse et au Québec, l'accès aux études de médecine est fermé aux Français, la Belgique a instauré un concours en fin de 1re année comme en France.

En Belgique

Depuis la rentrée 2017, l'accès aux études de médecine ou d'odontologie en Belgique est conditionné par la réussite à un examen d'entrée. Tous les étudiants sont concernés.

Par ailleurs, les universités belges n'admettent que 30 % d'étudiants « non-résidents » en 1re année de médecine.

En outre, un concours en fin de première année de médecine et d'odontologie conditionne l'accès à la 2e année.

Attention, les conditions d'accès sont restrictives :

- un étudiant ayant déjà été inscrit 2 fois en Paces ne peut pas s'inscrire en 1re année de médecine en Belgique ;
- un étudiant reçu-collé de Paces ne peut pas s'inscrire en 2e année en Belgique ;
- un étudiant ayant déjà été inscrit une année en Paces peut se porter candidat pour s'inscrire en 1re année mais il ne sera pas autorisé à redoubler dans le cas où il ne réussirait pas.

Dans un autre pays européen

La médecine fait partie des professions réglementées régies par des directives européennes. Ces directives prévoient une reconnaissance automatique des qualifications professionnelles dans l'EEE (Espace européen économique) et en Suisse.

Il est donc possible d'exercer en France avec un diplôme de médecine obtenu dans un autre pays de l'Union européenne.

Cependant, si vous envisagez des études dans un pays non francophone, sachez que vous devez parfaitement maîtriser la langue du pays et que tous les pays prévoient un système de sélection et de quota. Pensez également au coût des études à l'étranger.

En Roumanie, les 3 premières années d'études peuvent se faire dans une université francophone ou anglophone. Vous avez ainsi 3 ans pour apprendre le roumain ! Le centre universitaire de Cluj accueille environ 450 Français suivant des études de médecine. Mais les universités roumaines deviennent de plus en plus sélectives.

En Suisse, l'accès aux études de médecine est fermé aux Français.

Important : les études commencées à l'étranger doivent impérativement y être menées à leur terme, jusqu'à l'obtention du diplôme.

Pour tout savoir sur les conditions d'inscription selon les pays, rendez-vous sur le site du réseau Euroguidance.

www.euroguidance-france.org

CONDITIONS D'EXERCICE DES MÉDECINS ÉTRANGER·ÈRE·S EN FRANCE

Une directive européenne assure une reconnaissance automatique des diplômes européens. Sous réserve d'une « attestation de comparabilité », les médecins titulaires d'un diplôme européen relèvent donc de la libre circulation et peuvent à ce titre s'installer en France. Des commissions universitaires doivent en revanche délivrer des autorisations d'exercice au cas par cas pour ceux qui ont un diplôme extra-européen. Pour exercer, vous devrez vous inscrire au tableau de l'Ordre des médecins. L'Enic-Naric informe sur la reconnaissance des diplômes étrangers en France. Il est le seul habilité à délivrer les attestations de diplômes obtenus dans un pays étranger.

www.ciep.fr/enic-naric-france

BIOMEDAL

Réussissez les études **sélectives de Médecine**

1

Une prépa pour réussir le **Portail Santé**

Nos prépas

- Prépa anticipée médecine (en Terminale)
- Stage de pré-rentrée
- Forfait d'accompagnement annuel, en complément de la faculté de médecine
- Année blanche P0

Nos forces

- Équipe pédagogique de haut niveau
- Outils pédagogiques innovants
- Cours dispensés en face de la faculté de médecine

2

Une prépa pour réussir sa **Mineure Santé**

Nos prépas

- Prépa Mineure Santé

Nos forces

- Équipe pédagogique de haut niveau
- Outils pédagogiques innovants, adaptés pour concilier les enseignements de licence et la Mineure Santé
- 20 ans d'expérience dans la préparation aux études de santé à Besançon

FIN DU REDOUBLEMENT

La fin du redoublement dans les facultés va imposer aux étudiants d'avoir un excellent niveau dès la première année.
Pour les étudiants qui craignent de ne pas passer avec succès le Portail Santé, nous proposons une année blanche afin de se préparer et/ou se remettre à niveau.

Contact

03 81 82 10 50

info@biomedal.fr

www.biomedal.fr

Annexe

Nombre d'étudiant·e·s autorisé·e·s à poursuivre en 2e année de médecine (2019)

Établissements	Numerus clausus
Paris 5	451
Sorbonne Université	475
Paris 7	445
Paris 11	160
Paris 12	175
Paris 13	165
Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines	160
Aix-Marseille	390
Amiens	215
Angers	190
Antilles-Guyane	140 + 20
Besançon	205
Bordeaux	340
Brest	220
Bourgogne-Dijon	229
Caen	200
Clermont Auvergne	196
Corse	30
Grenoble Alpes	195
Institut catholique de Lille	130
La Réunion	110
Lille 2	458
Limoges	145
Lorraine	308
Lyon 1	595
Montpellier	240
Nantes	223
Nice	160
Nouvelle-Calédonie	14
Poitiers	205
Polynésie française	19
Reims	207
Rennes 1	220
Rouen	232
Saint-Étienne	170
Strasbourg	252
Toulouse 3	267
Tours	255
TOTAL	8811

(Source : *Journal officiel*)

Carnet d'adresses

Liste 1
Pour en savoir plus p. 16

Liste 2
SCUIO p. 16

Liste 3
Écoles d'ingénieurs après Paces p. 17

Liste 4
Rentrée décalée Paces-Écoles d'ingénieurs p. 18

LISTE 1

Pour en savoir plus

Sites de référence

http://sante-social.emploipublic.fr
Édité par : Infopro digital
Sur le site : offres d'emploi dans le secteur social et médico-social, liste d'employeurs publics, secteurs qui recrutent, fiches métiers, calendrier des concours, actualités des recruteurs, information sur la fonction publique, conseils aux candidats.

http://solidarites-sante.gouv.fr/metiers-et-concours
Édité par : ministère des Solidarités et de la Santé
Sur le site : pour les 200 métiers de la santé, informations sur la pratique professionnelle, le niveau d'étude, la rémunération ainsi que sur les concours. Recherche par ordre alphabétique, par familles et niveaux d'études. Sites utiles, modalités de recrutement dans les établissements publics.

www.cng.sante.fr
Édité par : Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière (CNG)
Sur le site : information sur les concours et examens, textes réglementaires, calendrier, bourse de l'emploi hospitalier.

www.conseil-national.medecin.fr
Édité par : Conseil national de l'ordre des médecins
Sur le site : présentation des études de médecine, guide des jeunes médecins, conditions d'exercice et d'installation, annuaire des médecins, actualités.

www.emploisoignant.com
Édité par : Groupe Profession Santé
Sur le site : offres d'emploi pour les professionnels de la santé y compris en libéral, dépôt de CV, alertes email, conseils de recherche d'emploi, liste des établissements qui recrutent. Diffusion des annonces de sites partenaires.

www.gazette-sante-social.fr
Édité par : Groupe Moniteur
Sur le site : offres d'emploi dans le secteur social et médico-social, actualités, textes officiels, dossiers thématiques, annuaire d'établissement.

www.hopital.fr
Édité par : Fédération hospitalière de France (FHF)
Sur le site : fiches métiers des professions médicales et de soins, du secteur social, des métiers administratifs, logistiques et techniques, répertoire des établissements, information sur le milieu hospitalier, lexique et annuaire.

www.macsf-exerciceprofessionnel.fr
Édité par : Mutuelle d'assurances du corps de santé français (MACSF)
Sur le site : informations pour toutes les spécialités médicales sur l'exercice en libéral (installation, remplacement, collaboration, responsabilité), la fonction publique hospitalière, les droits des salariés, la réglementation et actualité.

www.remede.org
Édité par : Groupe Profession santé - Janus SAS
Sur le site : actualités du secteur de la communauté médicale, services en ligne destinés aux étudiants et professionnels de la santé, fiches métier, études statistiques, adresses utiles, offres d'emploi, vidéos, forum en ligne, annuaire de contacts.

Bibliographie

Les métiers du médical
Lognes, Marne-la-Vallée : Onisep, mars 2018. 12 €
Fiches métiers synthétiques du secteur médical (médecins généralistes et spécialisés, sage-femme, dentiste, pharmacien…), témoignages de professionnels, présentation des études (cursus, Paces, stages, internat), information sur les débouchés professionnels (libéral, hôpital), coordonnées des établissements de formation, présentation des concours, liens.

Ces secteurs qui recrutent - Guide 2019-2020
Paris : CIDJ, février 2019. 39 €
Plus de 50 secteurs porteurs sont présentés au travers de 21 portraits sectoriels, 400 métiers et 300 entreprises qui recrutent : chiffres-clés, caractéristiques, perspectives de recrutement, qualifications requises, métiers recherchés, stages-alternance, emploi et handicap, sélection de plus de 200 sites d'offres d'emploi, ressources documentaires, liste indicative d'entreprises qui recrutent. Un zoom sur la place des femmes dans les secteurs qui recrutent complète ce panorama.

LISTE 2

SCUIO

Les services d'orientation des universités renseignent sur les formations, les diplômes et les passerelles entre les cursus. Ils ont souvent des antennes spécialisées par filière.

06108 Nice 2
Université Nice Sophia Antipolis
Bureau d'orientation et d'insertion professionnel - Facultés des sciences-médecine
Bâtiment Petit Valrose - bureau 121, 1er étage
Avenue Joseph Vallot
Tél : 04 92 07 69 23
http://unice.fr/unicepro/orientation

13385 Marseille Cedex 5
Aix-Marseille Université (AMU)
Service universitaire d'insertion et d'orientation (SUIO) secteur sciences de la santé - Campus Marseille Timone
Secteur Sciences de la Santé
27 avenue Jean Moulin
Tél : 04 91 32 43 57
http://suio.univ-amu.fr

14032 Caen Cedex 5
Université Caen
Espace orientation insertion (EOI)
Campus 1 - Bât. B, 3e étage - Porte DR364
Esplanade de la Paix
CS 14032
Tél : 02 31 56 55 12
http://webetu.unicaen.fr

20250 Corte
Université Corte
Plateforme d'orientation et d'insertion professionnelle (POIP)
Bâtiment Patrick Pozzo Di Borgo
Campus Grimaldi
BP 52
Tél : 04 95 45 00 21
www.universita.corsica/fr

21078 Dijon Cedex
Université Dijon (uB)
Pôle formation et vie universitaire (PFVU)
Maison de l'Université
Esplanade Erasme
BP 27877
Tél : 03 80 39 50 00 (standard)/03 80 39 39 80 (PFVU)
www.u-bourgogne.fr

25030 Besançon Cedex
Université Besançon
Orientation, stage, emploi (OSE)
Maison des étudiants de Besançon
36A avenue de l'Observatoire
Tél : 03 81 66 50 65
www.univ-fcomte.fr

29238 Brest Cedex 3
Université de Bretagne occidentale (Ubo)
Cap' Avenir, service universitaire d'accueil, d'orientation et d'insertion professionnelle
20 avenue Victor Le Gorgeu
CS 93837
Tél : 02 98 01 63 17
www.univ-brest.fr/cap-avenir/

31062 Toulouse Cedex 9
Université Toulouse 3 - Paul Sabatier
Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO-IP)
Bâtiment E4
118 route de Narbonne
Tél : 05 61 55 61 32 (lun-jeu de 9 à 12h)
www.univ-tlse3.fr/orientation-insertion

33000 Bordeaux Cedex
Université de Bordeaux
Espace orientation carrières
Domaine Santé - Espace 5D
146 rue Léo Saignat
Tél : 05 57 57 13 81
www.u-bordeaux.fr

34967 Montpellier Cedex 2
Université Montpellier 1
Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO-IP) - Site Montpellier centre ville
5 boulevard Henri IV
CS 19044
Tél : 04 34 43 32 33
www.umontpellier.fr

35065 Rennes Cedex
Université Rennes 1
Service, orientation, insertion, entreprise (Soie)
BU droit, économie, gestion - salle A
Campus Centre - 7 place Hoche
CS 46510
Tél : 02 23 23 39 79
http://soie.univ-rennes1.fr

37020 Tours Cedex 1
Université de Tours
Maison de l'orientation
et de l'insertion professionnelle
(MOIP)
bâtiment A, RdC
60 rue du Plat d'Etain
BP 12050
Tél : 02 47 36 81 70
www.univ-tours.fr/moip

38400 Saint-Martin-d'Hères
Université Grenoble 2
Espace orientation insertion professionnelle (OIP)
Bâtiment Pierre-Mendès-France,
1er étage - Domaine universitaire
151 rue des Universités
Tél : 04 76 82 55 45
www.univ-grenoble-alpes.fr

42023 Saint-Étienne Cedex 2
Université Jean Monnet de Saint-Étienne
Cap Avenir, service d'orientation, d'information, de documentation
Maison de l'université
10 rue Tréfilerie
CS 82301
Tél : 04 77 42 17 16
www.univ-st-etienne.fr

42322 Nantes Cedex 3
Université Nantes
Service universitaire d'information et d'orientation (SUIO)
Maison des services
110 boulevard Michelet
BP 42212
Tél : 02 40 37 10 00
www.univ-nantes.fr/suio

49045 Angers
Université Angers
Service universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SUIO-IP)
Campus Belle-Beille
2 rue Joseph Lakanal
Tél : 02 44 68 86 20
www.univ-angers.fr

51687 Reims
Université Reims
Service d'accompagnement des étudiants (SAE) - Mission orientation
Campus du Moulin de la Housse - UFR Sciences - Bâtiment 14 (BU)
Rue des Crayères
Tél : 03 26 91 85 30
www.univ-reims.fr

54001 Nancy
Université de Lorraine
Service d'orientation et d'insertion professionnelle (SOIP)
Campus Lettres et Sciences Humaines - Maison de l'étudiant - Bâtiment D, entrée D2, 2e étage
23 boulevard Albert 1er
BP 60446
Tél : 03 72 74 03 61
www.univ-lorraine.fr

59800 Lille
Université Lille 2
Service universitaire d'accueil, d'information et d'orientation (SUAIO) - Campus Moulins-Ronchin
Bâtiment C, rez-de-chaussée
1 place Déliot
Tél : 03 20 96 52 80
http://suaio.univ-lille2.fr/accueil.html
www.univ-lille.fr/etudes/sinformer-sorienter

63006 Clermont-Ferrand
Université Clermont Auvergne (UCA)
Pôle accueil, information, orientation (PAcIO) - Site Carnot
Bâtiment Paul Collomp, rez-de-chaussée
34 avenue Carnot
Tél : 04 73 40 62 70
http://biologie.uca.fr/
www.uca.fr/formation/orientation

67081 Strasbourg Cedex
Université Strasbourg
Espace avenir, service d'aide à l'orientation et à l'insertion professionnelle
Nouveau Patio, rez-de-chaussée
20 A rue René Descartes
CS 90032
Tél : 03 68 85 63 00
www.unistra.fr

69100 Villeurbanne Cedex
Université Lyon 1
Service d'orientation et d'insertion professionnelle des étudiants (Soie) - Campus LyonTech la Doua
Le Quai 43 (face au Double Mixte) - 2e étage, Pilier sud
28 avenue Gaston berger
Tél : 04 72 44 80 59
http://soie.univ-lyon1.fr

75252 Paris Cedex 5
Université Paris 6 - Université Pierre et Marie Curie (UPMC)
Bureau interface professeurs étudiants (BIPE) pour la faculté de médecine
4 place Jussieu
Tél : 01 40 77 98 00
http://bipe.upmc.fr
www.upmc.fr

75006 Paris
Université Paris 5 - Université Paris Descartes
Agir pour l'orientation, l'innovation et la professionnalisation
Centre universitaire des Saints-Pères - 7e étage, aile droite
45 rue des Saints-Pères
Tél : 01 76 53 00 55
www.parisdescartes.fr/orienter-reussir

75205 Paris Cedex 13
Université Paris 7 - Université Paris Diderot
Service de l'orientation et de l'insertion professionnelle (Soi)
Esplanade Vidal-Naquet - Bâtiment des Grands Moulins, aile C rdc
5 rue Thomas Mann
Tél : 01 57 27 71 31
www.univ-paris-diderot.fr

76821 Mont-Saint-Aignan Cedex
Université de Rouen Normandie (URN)
Mission information orientation (MIO)
Place Colbert
24B rue Jacques Boutrolle d'Estaimbuc
Tél : 02 32 76 93 73
www.univ-rouen.fr/mio

78280 Guyancourt Cedex
Université Paris-Saclay (UVSQ)
Service de l'orientation et insertion Professionnelle (SOIP)
La Maison de l'étudiant, 2e étage, service SOIP
1 allée de l'Astronomie
Tél : 01 39 25 56 10/01 46 25 46 10 (antenne de Versailles)
www.uvsq.fr

80048 Amiens Cedex 1
Université de Picardie Jules Verne (UPJV)
Direction de l'orientation et de l'insertion professionnelle (DOIP)
10 rue Frédéric Petit
Tél : 03 22 80 81 39
www.u-picardie.fr
www.u-picardie.fr/orientation-et-insertion/presentation

86073 Poitiers Cedex 9
Université Poitiers
Service d'accompagnement à la formation, l'insertion, la réussite et l'engagement (Safire)
TSA 91110 - bâtiment B25
2 rue Pierre Brousse
BP 365
Tél : 05 49 45 44 60
http://safire.univ-poitiers.fr

87000 Limoges
Université de Limoges
Carrefour des étudiants
Campus des Jacobins
88 rue du Pont Saint-Martial
Tél : 05 55 14 90 70
www.carrefourdesetudiants.unilim.fr

91405 Orsay Cedex
Université Paris 11 - Paris-Sud
Pôle orientation et insertion professionnelle (POIP)
Bâtiment 333, 1er étage
Rue du doyen A. Guinier
Tél : 01 69 15 54 47/01 40 91 18 38 (antenne de Sceaux)
www.u-psud.fr

93430 Villetaneuse
Université Paris 13
Service Valorisation, orientation et insertion professionnelle de l'étudiant (VOIE)
Grand hall, sous les amphis 5, 6, 7
99 avenue Jean-Baptiste Clément
Tél : 01 49 40 40 11/01 48 38 88 38 (antenne de Bobigny)
www.univ-paris13.fr
www.univ-paris13.fr/orientation

94010 Créteil Cedex
Université Paris-Est Créteil-Val-de-Marne - Université Paris 12 (Upec)
Service commun universitaire d'information, d'orientation - Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (SCUIO-BAIP)
Maison de l'innovation
et de l'entrepreneuriat étudiant - Site du Mail des mèches
Rue Poète et Sellier
Tél : 01 41 78 47 96
www.u-pec.fr

97157 Pointe-à-Pitre Cedex
Université des Antilles
Direction de l'orientation, des stages et de l'insertion professionnelle (DOSIP)
Bât. faculté des sciences
Campus de Fouillole
BP 250
Tél : 05 90 48 31 46 (Campus Fouillole et Camp-Jacob)/05 96 72 73 16 (Campus Schœlcher)
www.univ-ag.fr

98702 Faa'a
Université Polynésie française
Cendre d'orientation, des stages et de l'insertion professionnelle (Cosip)
Bâtiment A, niveau 3 (entre les amphis A1 et A3)
Campus d'Outumaoro - Punaauia
BP 6570
Tél : 00 689 80 39 54
www.upf.pf

98800 Nouméa
Université de la Nouvelle-Calédonie
Maison de l'étudiant (MDE)
Île Nou - Nouville
4 rue Félix Raoul Thomas
Tél : 00 687 29 00 57
www.maisondeletudiant.nc
www.univ-nc.nc

LISTE 3

Écoles d'ingénieurs après Paces

Ces écoles peuvent être intégrées après une année de Paces validée. Coût d'une année : de 601 à 8882 €.

> ECE Paris (75)
École d'ingénieurs généralistes et high-tech
www.ece.fr/ecole-ingenieur

> Efrei Paris (94)
École d'ingénieurs en informatique et technologies du numérique
www.efrei.fr

> EI Purpan (31)
École d'ingénieurs de Purpan
www.purpan.fr

> Ensim (72)
École nationale supérieure d'ingénieurs du Mans
http://ensim.univ-lemans.fr

> EPF - Campus de Montpellier (34)
École d'ingénieurs
www.epf.fr

> EPF - Campus de Sceaux (92)
École d'ingénieurs généralistes
www.epf.fr

> EPF - Campus de Troyes (10)
École d'ingénieurs
www.epf.fr

> Epita (69)
École pour l'informatique et les techniques avancées
www.epita.fr

> Esir (35)
École supérieure d'ingénieurs de Rennes
http://esir.univ-rennes1.fr

> Isel (76)
Institut supérieur d'études logistiques
www.isel-logistique.fr

> Polytech Angers (ex-Istia) (49)
Polytech Angers
www.polytech-angers.fr

> Polytech Lille (59)
École polytechnique de l'université de Lille 1
www.polytech-lille.fr

> Polytech Marseille (13)
École polytechnique universitaire de Marseille
www.polytech.univ-amu.fr

> Polytech Montpellier (34)
École polytechnique universitaire de Montpellier
www.polytech-montpellier.fr

> Polytech Orléans (45)
École polytechnique de l'université d'Orléans
www.polytech-orleans.fr

> Polytech Paris Sud (91)
École polytechnique universitaire d'Orsay
www.polytech.u-psud.fr

> Polytech Sorbonne (75)
École polytechnique universitaire Pierre et Marie Curie
www.polytech.upmc.fr

> Polytech Tours (37)
École d'ingénieur polytechnique de l'université de Tours
www.polytech.univ-tours.fr

> Sup'Biotech (94)
Institut supérieur des biotechnologies de Paris
www.supbiotech.fr

> UniLaSalle Beauvais (60)
Institut polytechnique UniLaSalle campus de Beauvais
www.unilasalle.fr

> UTBM (90)
Université de technologie de Belfort-Montbeliard
www.utbm.fr

> UTC (60)
Université de technologie de Compiègne
www.utc.fr

> UTT (10)
Université de technologie de Troyes
www.utt.fr

LISTE 4

Rentrée décalée Paces-Écoles d'ingénieurs

Ces écoles publiques et privées proposent des rentrées décalées pour les étudiants de Paces souhaitant se réorienter. Il s'agit de formations accélérées pour intégrer la 2e année. Leur prix varient de 350 à 6 100 €.

> ECE Paris (75)
École d'ingénieurs généralistes et high-tech
www.ece.fr/ecole-ingenieur

> Efrei Paris (94)
École d'ingénieurs en informatique et technologies du numérique
www.efrei.fr

> Enib (29)
École nationale d'ingénieurs de Brest
www.enib.fr

> EPF - Campus de Montpellier (34)
École d'ingénieurs
www.epf.fr

> Epita (94)
École pour l'informatique et les techniques avancées
www.epita.fr

> Epita (69)
École pour l'informatique et les techniques avancées
www.epita.fr

> Epita (35)
École pour l'informatique et les techniques avancées
www.epita.fr

> Epita (67)
École pour l'informatique et les techniques avancées
www.epita.fr

> Epita (31)
École pour l'informatique et les techniques avancées
www.epita.fr

> Esigelec (76)
École supérieure d'ingénieurs généralistes
www.esigelec.fr

> Esilv (92)
École supérieure d'ingénieurs Léonard de Vinci
www.esilv.fr

> Estaca Paris Saclay (78)
École supérieure des techniques aéronautiques et de construction automobile
www.estaca.fr

> Groupe Eseo (49)
Grande école d'ingénieurs généralistes dans les objets et systèmes intelligents
www.eseo.fr

> Groupe Eseo (78)
Grande école d'ingénieurs généralistes dans les objets et systèmes intelligents
www.eseo.fr

> HEI (59)
Hautes études d'ingénieur
www.hei.fr

> Sup'Biotech (94)
Institut supérieur des biotechnologies de Paris
www.supbiotech.fr

> UniLaSalle Beauvais (60)
Institut polytechnique UniLaSalle campus de Beauvais
www.unilasalle.fr

> UTBM (90)
Université de technologie de Belfort-Montbeliard
www.utbm.fr

> UTC (60)
Université de technologie de Compiègne
www.utc.fr

> UTT (10)
Université de technologie de Troyes
www.utt.fr

Actuel Ile-de-France

Liste 1
Inscription en Paces p. 19
Liste 2
UFR de Paces p. 19
Liste 3
Année préparatoire et cours de soutien à la Paces p. 19

LISTE 1 (IDF)

Inscription en Paces

L'inscription en Paces pour les lycéens d'Île-de-France se fait sur le portail Parcoursup. Le vœu « Paces Île-de-France » propose 7 sous-vœux correspondant aux différentes UFR médicales franciliennes. Le·la candidat·e peut choisir une ou plusieurs de ces UFR médicales franciliennes sans les classer. La sélection d'un ou de plusieurs sous-vœux sera décomptée comme un sous-vœu. Après l'acceptation d'une proposition, le·la lycéen·ne effectue une inscription administrative auprès de l'UFR médicale.

Pour accéder au portail Parcoursup : www.parcoursup.fr

La Paces permet d'accéder à une deuxième année de différentes filières de santé : médecine, pharmacie, odontologie maïeutique (sage-femme), kinésithérapie, ergothérapie.

Pour s'inscrire en Paces en Île-de-France :

- Vous êtes inscrit·e aux épreuves du bac dans un centre d'examens des académies de Créteil, Paris ou Versailles.
- Vous êtes inscrit·e aux épreuves du bac français dans un centre d'examens situé à l'étranger.

Alors vous devez formuler un vœu sur Parcoursup « Paces Île-de-France ».

Si vous êtes (futur·e) bachelier·ère d'une académie extérieure à l'Île-de-France, vous pourrez présenter via Parcoursup un dossier de candidature en Paces auprès des 7 universités de santé d'Île-de-France entre le 20 janvier et le 20 mars. Si vous êtes étudiant·e déjà inscrit·e en Paces les années précédentes, vous devez vous adresser directement aux UFR médicales.

Pour les candidat·e·s n'ayant pas la nationalité française, renseignez-vous auprès du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation pour connaître les démarches à réaliser.

Pour accéder au site web du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation : www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

Quand ?

La saisie des vœux sur Parcoursup est ouverte de janvier à mars. Votre lycée vous donnera les dates exactes et vous informera sur la procédure détaillée.

Procédure d'affectation

Sur Parcoursup, vous serez invité·e, jusqu'à fin mai, à exprimer obligatoirement un choix des 7 UFR d'Ile-de-France en vue d'une affectation par le recteur de l'académie de Paris.
Le critère d'affectation est celui des priorités exprimées dans les choix des candidat·es. Ce critère est modulé pour respecter la clé de répartition des candidat·e·s entre les 7 UFR et assurer une répartition homogène des séries et des mentions aux baccalauréats.
Attention ! Tou·te·s les candidat·e·s n'obtiendront pas leur 1er choix.

LISTE 2 (IDF)

UFR de Paces

En Île-de-France, la Paces peut être préparée dans ces UFR.

75270 Paris Cedex 6
UFR des sciences fondamentales et biomédicales
Université Paris 5
Centre universitaire des Saints-Pères - Bâtiment principal, 4e étage, porte P410
45 rue des Saints-Pères
Tél : 01 42 86 22 33
www.biomedicale.parisdescartes.fr

75010 Paris
UFR de médecine - site Villemin
Université Paris Diderot
10 avenue de Verdun
Tél : 01 57 27 86 23
www.medecine.univ-paris-diderot.fr
> Répartition des étudiants sur les sites par ordre alphabétique des noms de famille : A-L inclus à Bichat ; M-Z à Villemin. Pas de dérogation possible.

75013 Paris
UFR de médecine - Site Pitié-Salpêtrière
Université Pierre et Marie Curie
91 boulevard de l'Hôpital
Tél : 01 40 77 95 00 (standard)/01 40 77 95 07 Paces
www.medecine.sorbonne-universite.fr

75018 Paris
UFR de médecine - site Xavier Bichat
Université Paris Diderot
16 rue Henri Huchard
Tél : 01 57 27 76 52
www.medecine.univ-paris-diderot.fr
> Répartition des étudiants sur les sites par ordre alphabétique des noms de famille : A-L inclus à Bichat ; M-Z à Villemin. Pas de dérogation possible.

77127 Lieusaint
UFR de médecine, département des études médicales - Antenne Paces de Sénart (UFR de médecine - DEM)
Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne
IUT Sénart-Fontainebleau
36-37 rue Georges Charpak
Tél : 01 49 81 35 03
http://medecine.u-pec.fr
> Demande d'affectation en ligne possible si affectation à la Paces de l'Upec et si résidence à proximité.

77200 Torcy
UFR de médecine, département des études médicales - Antenne Paces de Torcy (UFR de médecine - DEM)
Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne
IUFM
2 avenue Salvador Allende
Tél : 01 49 81 35 03
http://medecine.u-pec.fr
> Demande d'affectation en ligne possible si affectation à la Paces de l'Upec et si résidence en Seine-et-Marne.

78180 Montigny-le-Bretonneux
UFR des sciences de la santé Simone Veil
Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelynes
2 avenue de la Source de la Bièvre
Tél : 01 70 42 94 91/01 70 42 94 89
www.medecine.uvsq.fr

91405 Orsay Cedex
UFR des sciences d'Orsay - Service scolarité Paces
Université Paris Sud
Division des formations - Bâtiment 332, 1er étage, portes 166 et 168
Rue André Guinier
Tél : 01 69 15 54 31/01 69 15 43 70
www.medecine.u-psud.fr
www.sciences.u-psud.fr
> Sous réserve d'équilibre des effectifs, possibilité de choisir entre 2 sites de formation de l'université Paris-Sud : UFR de pharmacie de Châtenay-Malabry ou UFR des sciences d'Orsay.

92290 Châtenay-Malabry
UFR de pharmacie de Châtenay-Malabry
Université Paris-Sud
5 rue Jean-Baptiste Clément
Tél : 01 46 83 53 43/01 46 83 57 89
www.medecine.u-psud.fr
www.pharmacie.u-psud.fr
> Sous réserve d'équilibre des effectifs, possibilité de choisir entre 2 sites de formation de l'université Paris-Sud : UFR de pharmacie de Châtenay-Malabry ou UFR des sciences d'Orsay.

94010 Créteil Cedex
UFR de médecine, département des études médicales - site de Créteil (UFR de médecine - DEM)
Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne
8 rue du général Sarrail
Tél : 01 49 81 37 04
http://medecine.u-pec.fr

LISTE 3 (IDF)

Année préparatoire et cours de soutien à la Paces

Ces établissements proposent des cours de soutien et une préparation à la Paces. La plupart adaptent les programmes en fonction des facultés.

Public

77127 Lieusaint
UFR de médecine, département des études médicales - Antenne Paces de Sénart (UFR de médecine - DEM)
Tél : 01 49 81 35 03
http://medecine.u-pec.fr
> Première année commune aux études de santé (Paces)

77200 Torcy
UFR de médecine, département des études médicales - Antenne Paces de Torcy (UFR de médecine - DEM)
Tél : 01 49 81 35 03
http://medecine.u-pec.fr
> Première année commune aux études de santé (Paces)

93017 Bobigny Cedex
UFR de santé, médecine et biologie humaine
Tél : 01 48 38 76 58
http://www-smbh.univ-paris13.fr/paces.html
> Année préparatoire aux études de santé (Apes)
Admission : bacheliers de Seine-Saint-Denis (93) exclusivement.
Bac scientifique général sans mention.
Autre bac général et technologique avec mention.
Sur dossier.
Durée : 1 an

Privé sous contrat

75279 Paris Cedex 06
Enseignement privé Stanislas
Tél : 01 42 84 88 00
www.stanislas.fr
> Prépa médecine, année 1
Admission : accès réservé aux élèves inscrits en Paces à Paris 5 et Paris 7.
Sur dossier et entretien.
Durée : 1 an
Coût : 2 990 €

Privé hors contrat

75004 Paris
Médisup Sciences
Tél : 01 48 04 90 50
www.medisup.com
> Apes0 : année préparatoire aux études supérieures
Admission : bac S, avec les bases de la terminale acquises
Durée : 1 an (26h par semaine dont 2h de colles)
Coût : 9 700 €
> Préparation intensive annuelle, adaptée pour les primants et les doublants
Durée : 12 mois, de 36h45 à 70h30 selon option(s)
Coût : de 3 375 € à 4 635 € selon option(s)
> Stage de prérentrée, adapté pour les primants et les doublants
Admission : bac S avec bases de terminale acquises, pour les primants
Durée : août-sept., 40h ou 58h
Coût : de 1 120 € à 1 335 € selon nombre d'heures

75006 Paris
Antémed
Tél : 01 48 07 17 17
www.antemed.com
> Prépa Paces pour les facultés de médecine de Paris 6 ou de Paris 7
Admission : bac et dossier
Durée : 1 an, de 210h30 à 223h45 selon faculté visée
Coût : de 5 930 € à 6 040 € selon faculté visée
> Préparation à la Paces pour élèves de terminale.
Admission : sur dossier
Durée : 1 an, 124h
Coût : 2 770 €
> Stage de juillet pour la Paces de Paris 6 ou de Paris 7
Admission : bac et dossier
Durée : de 43h45 à 48h20 selon faculté visée
Coût : 980 €

75006 Paris
Centre préparatoire aux carrières médicales (CPCM)
Tél : 01 46 34 52 25
www.prepa-cpcm.com
> Paces 0
Admission : bac scientifique ou non.
Bac + 1 en réorientation : école de commerce, d'architecture, d'ingénieurs.
Durée : 27 semaines, 600h
Coût : 8 975 €
> Paces 1 digital. 3 sessions au choix
Admission : terminale S
Durée : 4 à 6 mois. 44 cours en vidéo, 2 séances en LiveClass questions/réponses, équipe pédagogique disponible à tout moment, accès illimité à la plateforme digitale interactive.
Coût : 890 €
> Préparation continue semestrielle pour les Paces des universités Paris 5, Paris 6, Paris 7, Paris 11, Paris 13 et Pifo Versailles Saint-Quentin
Admission : inscription en Paces
Durée : de 36h à 84h selon semestre, option(s) et université
Coût : de 970 € à 1 870 € selon semestre, option(s) et université
> Stage de prérentrée pour les Paces des universités Paris 5, Paris 6, Paris7, Paris 11, Paris 13 et Pifo Versailles Saint-Quentin
Durée : août-sept., de 46h à 48h selon université
Coût : de 850 € à 885 € selon université

75006 Paris
Excosup santé, paramédical
Tél : 01 46 34 06 33
www.excosup.fr
> Année préparatoire Paces 0
Admission : bac, être inscrit à l'université, dossier
Durée : 1 an
Coût : 9 250 €
> Prépa médecine anticipée
Admission : terminale S.
Sur dossier.
Durée : 1 an, 131h
Coût : 2 190 €
> Prépa parallèle à la 1re année de Paces
Admission : inscription en Paces
Durée : de 66h30 à 81h selon semestre
Coût : - prépa par semestre : de 1 790 € à 1 890 €
- soutien annuel : 3 290 €

75010 Paris
Centre Epsilon
Tél : 01 45 00 07 77/01 83 71 20 17
www.centreepsilon.com
> Année préparatoire Paces 0
Admission : bac scientifique ou non.
Bac + 1 en réorientation : école de commerce, d'architecture, formations médicales étrangère.
Durée : 32 semaine de sept à juin, 736h
Coût : 9 250 €
> Encadrement annuel pour les Paces des universités Paris 5, Paris 6, Paris 7, Paris 11, Paris 12, Paris 13 et Pifo Versailles Saint-Quentin
Admission : inscription en Paces
Durée : de 62h30 à 104h selon semestre et université
Coût : 1 440 € à 2 400 € selon semestre et université
> Stage de prérentrée pour les facultés de médecine des universités Paris 5, Paris 6, Paris 7, Paris 11, Paris 12, Paris 13 et Pifo Versailles Saint-Quentin
Admission : inscription en Paces
Durée : juillet-août, de 46h à 76h
Coût : - 46h : 980 €
- 76h : de 1 600 € à 1 720 € selon université
> Terminale santé : P-1
Admission : préparer le bac, candidatures acceptées toute l'année
Durée : de août à juillet : 2 stages par semestre durant les vacances scolaires + des samedis après-midi
Coût : - 1 semestre : de 1 600 € à 2 850 €
- 2 semestres : 4 200 €

75116 Paris
Sup Santé Paris
Tél : 01 56 91 23 45
www.supsante.com
> Prépa année zéro option remise à niveau scientifique
Admission : bac scientifique ou non
Durée : Sept.-juin, 580h. Avec remise à niveau : 875h
Coût : 6 990 €. Avec remise à niveau : 8 700 €
> Prépa anticipée pendant la 1re S
Admission : 1re S.
Sur entretien.
Durée : 70h : 1 semaine intensive + 7 samedis après-midi
Coût : 950 €
> Prépa anticipée pendant la terminale S
Admission : terminale S.
Sur dossier et entretien.
Durée : 180h : 3 semaines intensives + samedis après-midi ou dimanches matin
Coût : 2 800 €
> Stage de prérentrée à la Paces des universités de Paris 5, Paris 6 et Paris 7
Durée : août, 50h + heures de tutorat par des étudiants de 2e année de médecine
Coût : 750 €

93200 Saint-Denis
Prépa Medsup - Campus Santé Porte de Paris
Tél : 01 48 09 04 57
http://campus-sante.paris
> Année pré-Paces
Admission : aucune sélection
Durée : 8 mois, 503h
Coût : 5 220 €
> Medspé : cours de soutien et de consolidation Paces. 3 stages au choix : méthodologie spécifique Paces, renforcement pédagogique ou entraînement intensif
Admission : aucune sélection
Durée : 10 semaines, 100h
Coût : 1 990 €
> Stage d'août : mise à niveau des matières scientifiques au programme de la Paces
Admission : aucune sélection
Durée : 4 semaines, 120h
Coût : 1 690 €

Association

75116 Paris
Centre Laennec
Tél : 01 53 63 89 20
www.laennec-paris.fr
> Paces primant
Admission : élèves de terminale S inscrits en Paces – pour devenir médecins uniquement – et seulement à l'université Paris 5, Paris 6 ou Paris 7.
Sur dossier et entretien.
Durée : 1 an
Coût : 800 €